



FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉLÈVES
2^E ANNÉE 2026-2027

QUANTITÉ	DESCRIPTION
1	cartable à anneaux 1 pouce avec pochettes
1	paire de ciseaux
1	ensemble de 5 séparateurs
1	règle de 30 cm graduée en mm et cm en plastique rigide transparent
5	duo-tangs avec attaches (1 bleu, 1 orange, 1 vert, 1 jaune)
1	duo-tang rouge en plastique avec attaches et pochettes
1	duo-tang noir (pour l'anglais)
2	marqueurs effaçables à sec noirs (Pentel ou l'équivalent)
1	boîte de 24 crayons à colorier en bois (les tailler et les identifier)
1	boîte de 24 crayons de plomb (les tailler et les identifier)
1	taille-crayon avec un réservoir qui visse
2	bâtons de colle 40 g
2	crayons surligneurs (1 jaune et 1 rose)
1	stylo rouge pointe fine
3	gommes à effacer (Staedtler ou l'équivalent)
1	étui à 2 sections
1	étui simple
1	paquet de 12 (ou plus) crayons-feutres de couleur, marqueurs lavables
7	cahiers d'écriture interlinés et pointillés (3 verts, 2 jaunes et 2 bleus) (Louis Garneau no. LG10YE ou Hilroy no. 12-182 ou l'équivalent) =====
1	pochette de reliure avec fermoir velcro 
1	paquet de 10 feuilles protectrices en plastiques avec 3 trous
1	grand sac Ziploc pour le matériel de surplus – identifié
1	Ensemble d'éducation physique (à placer dans un sac résistant en tissu) : un pantalon court, un chandail à manches courtes, chaussettes et une paire d'espadrilles à semelles non marquantes (la paire servira comme souliers d'intérieur et pour l'éducation physique)

NOTES AUX PARENTS :

- Certains articles seront à renouveler au besoin durant l'année.
- Certains produits sont préférables en raison de leur durabilité et leur qualité.
- Pour éviter les problèmes de perte ou de vol, nous vous conseillons fortement de bien identifier chacun des articles de votre enfant, sans oublier chacun des crayons et des vêtements.
- En tant qu'Établissement Vert Brundtland, nous vous encourageons à réutiliser les articles scolaires de l'année précédente qui sont encore en bon état.
- Votre enfant reçoit gratuitement en 1^{re} année une paire d'écouteurs. S'il la perd ou la brise, celle-ci sera remplacée aux frais des parents au coût de 4,50 \$.

Les titulaires de 2^e année